

Situation économique

Nous devons nous rendre compte que le Canada traverse une période difficile sur le plan tant économique que politique. Nous devons faire face à un nouveau défi, celui de bâtir un pays non seulement plus fort et plus prospère, mais aussi plus uni.

Dans la revue *Les Affaires*, du 9 décembre 1974, le gouverneur de la Banque du Canada, M. Gerald K. Bouey, prétendait que l'inflation est causée par la rapide expansion de la demande tant extérieure qu'intérieure, et que notre pays commençait à toucher les limites de sa capacité de production.

● (1522)

Monsieur l'Orateur, cette déclaration est tout simplement ridicule, car prétendre que la demande est plus forte que la production est actuellement ridicule, parce que depuis de nombreuses années, et cela dans presque tous les domaines, nous connaissons des surplus de production, de produits que nous ne pouvons pas distribuer à cause du manque de pouvoir d'achat suffisant permettant aux consommateurs de se diriger vers les produits manufacturiers au Canada.

Le 3 mars 1975, dans la revue *Business Week*, et il est inutile de dire qu'il s'agit d'une revue très bien cotée, on apprenait que le véritable problème résidait plutôt dans le fait que les inventaires de produits invendus atteignaient des proportions jamais vues par le passé. Et à cause de cela, on mentionnait que la minicrise, je devrais dire la terrible crise qu'on reconnaît encore actuellement, allait s'empirer. Et si l'on examine les statistiques, on se rend compte aisément que les propos précités étaient des plus justifiés, ce qui nous amène, monsieur l'Orateur, à l'évidence, que le problème n'était pas là et il n'est pas comme l'avait prétendu le gouverneur de la Banque du Canada le 9 décembre 1974, alors que c'était à cause d'une demande trop forte, face à une production insuffisante.

Encore une fois, il était dans les «patates», car le vrai problème, ce n'est pas de produire, mais de consommer. La preuve, avec un pourcentage de 10 à 15 p. 100 de chômeurs, et ce à longueur d'année, nos entrepôts regorgent de produits de toutes sortes. Devant une telle production, le consommateur n'achète que du regard, autrement dit, il achète avec ses yeux, car le désir de consommer est conditionné par sa capacité de payer.

Il est indéniable que, devant cette situation, qui commande que des gestes soient posés, et ce au plus tôt par le gouvernement, la seule attitude possible pour les députés de cette illustre Chambre est celle d'une franche recherche sans animosité, ni querelle partisane, dans un but commun de trouver une solution et ce dans les plus brefs délais. D'ailleurs, les problèmes que nous avons à résoudre sont d'une très grande importance et ils seraient faciles à résoudre si le gouvernement et les parlementaires prenaient leurs responsabilités.

Je considère, monsieur l'Orateur, que les mesures proposées par le gouvernement pour combattre l'inflation et le chômage, pour stimuler l'économie sont nettement insuffisantes si l'on en juge par l'état actuel de notre économie.

En effet, le Canada n'a jamais connu une situation aussi dramatique depuis la grande crise économique des années 1930. Si l'on jette un coup d'œil sur les statistiques, on s'aperçoit que depuis 1933 l'indice des prix à la consommation n'a baissé qu'à deux reprises, au cours de l'année 1939 et aussi au cours de 1953. En effet, les prix à la consommation n'ont fait que progresser sans interruption depuis plus de 20 ans.

[M. Allard.]

En parlant de notre dollar, il ne vaut plus que la moitié de ce qu'il valait il y a également à peine 20 ans. Alors que penser des prix à la consommation? Un petit exemple, monsieur l'Orateur: au cours du mois de septembre dernier, l'indice des prix à la consommation a augmenté de 0.6 p. 100 pour atteindre un niveau-record de 163.4 p. 100 du niveau de 1971, soit une augmentation de 8.4 p. 100 de plus qu'il y a un an. En effet, monsieur l'Orateur, inutile de dire que depuis six ans le coût de la vie a augmenté d'une manière désordonnée.

Pour la gouverne des députés, je leur dirai que j'ai en main quelques pourcentages que je n'énumérerai pas parce que tout le monde est pas mal au courant. J'aimerais toutefois en citer quelques-uns: L'indice global, au 6 décembre, pour les six dernières années, a connu des hausses de 1 p. 100, 2 p. 100 et même 3 p. 100 par année. Il est donc facile de constater que les produits nécessaires à la vie atteignent des prix incroyables par rapport à ce qu'ils étaient il y a quelques années, et que de plus on peut voir jusqu'à quel point les petits salariés sont écrasés par l'inflation. Étant donné que l'augmentation des prix se fait surtout, je dis bien surtout, sentir au niveau de produits vitaux, il est donc impossible d'échapper à ces ravages. Malheureusement, ce sont encore les gens à faible revenu qui sont évidemment les plus touchés parce qu'ils doivent consacrer la presque totalité de leurs revenus pour les produits de consommation, entre autres la nourriture.

Le peuple canadien, monsieur le président, se demande si le gouvernement canadien va un jour réussir à juguler l'inflation avec les méthodes économiques qu'on lui connaît. Quant à moi, j'en doute. À l'heure actuelle, on se demande réellement s'il semble vouloir agir dans ce sens. Les prix montent à un rythme vertigineux et les salaires en général demeurent au même niveau. Les petits salariés sont ceux qui en souffrent et ils se demandent anxieusement quand cette terrible situation va prendre fin.

Monsieur l'Orateur, on conviendra avec moi que la patience a des limites. Je doute franchement que les travailleurs puissent tolérer cet état de choses encore longtemps. Je considère qu'il est plus que temps que le gouvernement se mette résolument à l'œuvre s'il veut éviter le problème majeur pouvant faire éclater la structure économique de notre pays. En effet c'est avec inquiétude que les personnes âgées, les invalides et les sans-travail voient constamment monter le coût de la vie sans qu'ils puissent bénéficier d'une augmentation correspondante de leur pension et revenus.

C'est au nom de toute la population de ma circonscription et de la région gaspésienne que je demande au gouvernement de prendre des mesures immédiates pour assurer la sécurité et la liberté aux ouvriers, aux cultivateurs et à toutes les familles, et des emplois plus stables pour notre belle jeunesse qui ne demande pas mieux que de travailler au développement de notre beau et grand pays.

Monsieur le président, parmi les mesures annoncées par l'honorable ministre des Finances, le 20 octobre, je m'aperçois que le gouvernement a perdu une belle occasion de prendre une position bien définie en ce qui a trait aux chômeurs de 18 à 30 ans et ceux de 45 à 65 ans qui se trouvent entre deux âges, soit trop vieux pour se trouver un emploi ou trop jeunes pour recevoir la pension de sécurité de la vieillesse. Et que penser des fils de cultivateurs qui désirent prendre la relève, après avoir été témoins des difficultés et des tracasseries infligés à